



Comité Technique Local du 25/11/2015

PCRCP

Déclaration liminaire

Nous adressons tout d'abord un message de solidarité et de compassion pour les victimes des attentats du 13 novembre (dont plusieurs collègues de la DGFIP) et pour notre collègue douanier assassiné dans l'exercice de ses missions.

A bien des égards les événements parisiens témoignent des conséquences de l'affaiblissement de l'Etat. De trop nombreuses années de politiques d'austérité ont attaqué les capacités et la présence des services de l'Etat. Ceux-ci doivent être dotés des moyens d'exercer leurs missions. Les suppressions d'emplois doivent cesser à la DGFIP, administration régaliennne, comme ailleurs. Des moyens doivent rapidement nous être rendus. Pour cela, le Pacte de responsabilité doit être abandonné. Le Service Public c'est la République !

La création du PCRCP s'inscrit dans cette logique du moins d'Etat et constitue une menace contre les missions de fiscalité immobilière en particulier. Localement, comme dans d'autres dossiers, nous dénonçons l'opacité qui a présidé à la gestation du dossier. Les travaux des groupes de travail locaux sur le sujet ont été largement occultés.

Nous dénonçons par ailleurs le fait que la direction n'ait pas accepté notre demande de reporter le CTL du 17 novembre, en pleine période de deuil national alors que la Direction Générale ajournait le CTR prévu le mercredi suivant.

Nous regrettons également que le projet ait « fuité » avant que l'ensemble des organisations n'en soient destinataires.

Sur le fond, ce projet est marqué par la volonté de construire un service d'une dimension sans précédent (cinquante agents plus les cadres supérieurs). Il s'éloigne clairement de la circulaire nationale du 11 décembre 2014, de son schéma n°1 et des décisions prises dans les départements comparables (deux voir trois services ont été définis). Son fonctionnement s'annonce très problématique à bien des égards. Les agents vous ont questionné à de nombreux sujets et nous sommes ici pour obtenir des réponses précises et complètes.

Ce service crée ainsi clairement les conditions des suppressions d'emplois des années à venir.

Nous sommes ici aujourd'hui pour marquer l'opposition et les inquiétudes des agents face à ce projet. Elles ne peuvent être passées sous silence.

Lyon le 25 novembre 2015